

Cérémonie du 8 mai 2023
Inauguration de l'Allée «Adrienne Gommers et Madame Lily de Gerlache»
Discours du bourgmestre Olivier Maingain

Chères familles de Madame Gommers et de Madame de Gerlache,
Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques instants, au monument mémoriel de Ravensbrück, je parlais de la voie de l'honneur, celle qu'ont suivie Mesdames Adrienne GOMMERS et Lily de GERLACHE par leur engagement, avec leurs familles respectives, dans la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Celles et ceux qui ont eu le bonheur de les rencontrer, de partager leurs témoignages, savent qu'elles n'en tiraient aucun motif de satisfaction mais qu'elles nous invitaient, avec un regard bienveillant et chaleureux, à ne jamais renoncer à l'essentiel : le respect dû à la personne humaine.

Aux abords immédiats de la maison communale, ce lieu représentatif s'il en est de la vie démocratique locale, une allée porte à tout jamais leurs noms. C'est plus qu'un symbole. C'est le rappel, à leur suite, de l'exigence de garder un cap dans la vie, en étant debout, avec cette volonté de partager des valeurs essentielles avec celles et ceux qu'on ne peut pas abandonner à la fatalité des plus sombres desseins.

A chaque fois qu'il m'a été donné de rencontrer la baronne de Gerlache, ainsi que ses amies anciennes déportées de Ravensbrück, j'étais impressionné par la douceur de leur message. Pas de revanche ! Pas de vengeance ! Au contraire, la demande pressante de ne pas être tenté par la facilité du jugement sommaire, expéditif et, donc, forcément injuste. La volonté de comprendre les difficultés de la vie pour ne pas les nier, pour les dépasser et se donner les moyens d'une fraternité plus chaleureuse. Faut-il avoir subi les épreuves les plus terribles, celles des camps de l'ignominie, pour mieux connaître les vraies promesses de la vie ?

Sur les panneaux didactiques que nous dévoilerons dans quelques instants, il est rappelé les parcours de vie de Madame GOMMERS et de Madame de GERLACHE. On les découvrira aussi par les photos qui nous les rendent présentes et témoignent de leur confiance dans la vie.

Madame Adrienne GOMMERS est née en mars 1920. Elle est la fille d'un vétéran de la Première Guerre mondiale. Durant la Seconde, toute la famille participe à l'effort de guerre. Elle gardera de ce dévouement collectif à la Résistance le fait de relater les événements dont elle fut témoin à la première personne du pluriel « *Nous* ».

Cette humilité ajoute au caractère de sa personnalité si volontaire, elle qui, après avoir rejoint le groupe « Les amis de Charles », affilié au Réseau Zéro, devient la première femme

à diriger un secteur et à recruter ses propres agents. Pendant que ses parents hébergent et ravitaillent des soldats alliés, elle fournit les plans et renseignements utiles pour torpiller de nombreuses manœuvres allemandes.

Elle est arrêtée en juillet 1941, avec sa famille, suite à l'infiltration du collaborateur belge Prosper de ZITTER qui dispose d'un sauf-conduit de la Gestapo. Durant six mois, la police politique de l'Etat nazi inflige à Adrienne GOMMERS de violents interrogatoires.

En janvier 1942, la famille GOMMERS est déportée à Hambourg, où elle attend son procès pendant un an. Désireuse de maîtriser son destin, d'une manière ou d'une autre, Adrienne GOMMERS apprend l'allemand grâce à une bible laissée dans sa cellule et en écoutant parler ses geôliers. La famille est jugée à Essen en janvier 1943.

Le père décède durant le procès. Adrienne GOMMERS et sa mère sont condamnées à deux ans et demi de travaux forcés en application du décret *Nacht und Nebel*, « Nuit et brouillard ». Cet ignoble décret permettait au 3^e Reich de transférer en Allemagne tout ennemi ou opposant. C'est ainsi qu'Adrienne GOMMERS et sa mère furent déportées au camp de concentration de Ravensbrück.

Au sortir de la guerre, Adrienne GOMMERS reprend ses études de philologie à l'Université catholique de Louvain et obtient un diplôme d'agrégation de l'enseignement supérieur.

Son parcours académique est brillant et reflète ce qu'elle voulait réaliser au bénéfice des autres :

- en 1949, elle entame des études de médecine ;
- en 1950, elle obtient un doctorat ès lettres à la Sorbonne, à Paris ;
- en 1959, elle obtient son diplôme de médecine et se spécialise ensuite en endocrinologie ;
- En 1967, elle nommée chargée de cours à l'U.C.L. ;
- Elle s'oriente ensuite vers la gérontologie et dirige, dès 1974, l'unité des sciences hospitalières de l'Ecole de santé publique de l'Université catholique de Louvain.

A l'époque où Adrienne GOMMERS s'oriente vers la médecine et la gérontologie, Lily de GERLACHE, s'apprête à devenir, à la suite de son époux, la bourgmestre de Mullem, en Flandre occidentale, de 1970 à 1976. C'est la victoire de son engagement pour être au service de la liberté de son pays tant aimé car quelque 26 ans auparavant, elle avait été dénoncée aux nazis par le bourgmestre de Gavere, une commune voisine.

Elle est née en octobre 1923 au château de l'Ast, également en Flandre occidentale. Quand la guerre éclate, le château est réquisitionné par l'armée allemande. Sa mère impose ses règles aux soldats de la Wehrmacht et son père réside dans la maison familiale à Gand,

prétendant s'occuper de son usine. En réalité, il organise un système de boîte aux lettres et de refuge pour l'Armée secrète, mouvement de résistance intérieure belge.

Lily VAN OOST, de son nom de jeune fille, s'engage auprès de la Croix-Rouge en tant qu'ambulancière pour aider les blessés et héberge des enfants de prisonniers au château, sans se soucier des soldats allemands. En 1943, elle rejoint les rangs de l'Armée secrète. A vélo, elle accomplit des missions de messagère et de transport d'armes. Son action s'intensifie suite à l'annonce, le 1^{er} juin 1944, par Radio-Londres, de l'imminence du débarquement.

Ses parents sont arrêtés. Elle sait qu'elle est recherchée. Elle est finalement aussi arrêtée le 28 juillet 1944 et déportée à Ravensbrück le 3 septembre. Elle y demeurera huit longs mois.

Les 23 et 24 avril 1945, la Croix-Rouge obtient la libération de 1.500 personnes prisonnières à Ravensbrück dont Adrienne GOMMERS et Lily de GERLACHE.

Dès la fin de la guerre, Adrienne GOMMERS a voué sa vie à la recherche et s'est investie dans plusieurs associations liées aux droits des prisonniers politiques et invalides de guerre. Elle est décédée le 17 août 2007. Elle a légué ses biens à l'UCL et au CPAS de Woluwe-Saint-Lambert afin que son action en faveur des personnes âgées se poursuive.

Quant à Lily VAN OOST, elle s'est mariée en 1946 à l'ancien résistant, pilote à la Royal Air Force et explorateur des pôles, Gaston de GERLACHE. Cinq enfants sont nés de leur union. Elle assure, dès 1957, la présidence de la Société royale nationale des Amis de la Rose créée par son père en 1926. En 1968, elle fonde la Fédération mondiale des sociétés de roses. Trois rosiers portent son nom. Elle est décédée le 2 mars 2020.

Voilà deux parcours de vie trop sommairement résumés mais qui disent que ces deux femmes ont gardé leur élan de jeunesse intact et que leurs convictions fortes étaient ancrées dans la générosité de leurs cœurs et esprits.

Oui, en définitive, cet élan ne peut être compris qu'en raison de cette générosité puisée au cœur d'un bonheur familial et de l'exemplarité de leurs parents aux valeurs bien établies. Voilà ce qui fut le fondement de leur patriotisme honnête et sincère.

Elles en ont livré un ultime message à un âge avancé, lorsqu'elles ont dit l'une et l'autre ce qu'elles avaient eu à cœur de réaliser au cours de leur vie.

Âgée de 85 ans, la professeure Adrienne GOMMERS, adresse à l'U.C.L., en 2005, un courrier pour expliquer le legs à la Fondation Saint-Luc :

La qualité de l'aide « ne peut se contenter d'être palliative (càd. compenser les déficiences » en faisant à la place de ») mais doit mettre en valeur les compétences et

les possibilités restantes, soutenir les efforts et redonner le sentiment de rester acteur de sa vie ».

Quant à Lily de GERLACHE, à 91 ans, dans un ultime entretien à la Libre Belgique en 2014, elle dit avec force :

« Alors que je suis à la fin de ma vie, j'ai envie de dire et de redire merci à toutes celles avec qui j'ai vécu cet enfer car j'ai appris à y vivre courageusement et fraternellement. »

M'étant rendu, en 2015, avec la famille de Mme de GERLACHE, à la cérémonie commémorative du 70^e anniversaire de la libération du camp de Ravensbrück, j'ai ressenti, au plus profond de moi-même, ce que signifie la fraternité des femmes de Ravensbrück. Au cours d'une cérémonie émouvante, des femmes venues de pays de l'Europe centrale et orientale, mais aussi de France, de Belgique, et d'autres pays aujourd'hui membres de l'Union européenne, des survivantes, se retrouvaient dans une inébranlable complicité pour rappeler que leur volonté collective l'avait emporté sur la force la plus brutale de l'horreur.

Et devant le mur où avaient été exécutées les femmes qui avaient osé braver l'autorité de leurs bourreaux, les survivantes avaient planté des rosiers, cette fleur qui renaît à la saison quand la nuit se fait plus courte et fait place au soleil qui réchauffe les cœurs et redonne confiance. Les rosiers appelés « Résurrection » rappellent leur solidarité jamais trahie. Et leur fragrance évoquera ces deux grandes dames, elles qui nous invitent à aimer la vie en aimant les autres. Honneur à Adrienne GOMMERS et Anne-Marie VAN OOST - de GERLACHE et à leurs compagnes dans la fraternité.

Olivier Maingain
Bourgmestre